Politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Les origines de Comercial Salgar S.L. remontent à 1949. L'activité principale de l'entreprise dont le capital est 100 % aragonais est la fabrication, la commercialisation et la distribution d'articles pour salle de bains.

Elle emploie plus de 250 personnes et elle est située Autovía Logroño, Km. 9,5, 50011 Zaragoza (Espagne).

SALGAR EN CHIFFRES

- 1 million d'unités fabriquées et distribuées.
- 66 000 mètres² d'usine et d'entrepôts.
- 1er fabricant européen de meubles de salle de bains.
- 13,8 M€ d'investissement productif (2018-2020).
- Plus de 10 000 points de vente en Europe.
- Présence dans plus de 60 pays.

MISSION

L'ambition de Comercial Salgar S.L. est une croissance soutenue et durable sur le marché international afin de devenir le leader européen de solutions pour l'aménagement de la salle de bains.

Pour ce faire, nous cherchons à offrir à nos clients une satisfaction maximale au moyen d'une proposition de valeur qui est basée sur un produit doté du meilleur rapport qualité/prix et sur un excellent service et qui repose sur des processus d'affaires qui intègrent nos valeurs et nos principes de responsabilité sociale des entreprises de manière transversale.

VALEURS



Politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE)

DÉCLARATION D'INTENTION

Comercial Salgar S. L. s'engage à intégrer de manière transversale les principes suivants dans sa gestion d'entreprise :

1. Transparence de gestion optimale.
2. Accent sur la durabilité de l'entreprise et de la société.
3. Respect du personnel.
4. Application de principes d'excellence dans la gestion et l'orientation client.
5. Relation éthique et responsable avec les fournisseurs.
6. Réduction de l'impact de l'entreprise sur son environnement direct et l'environnement.

TRANSPARENCE DE GESTION OPTIMALE

Être une organisation exemplaire et transparente dans le cadre de son activité, avec un respect intransigeant de la légalité qui implique l'obligation sans exception de se conformer aux lois et à la propre réglementation applicables dans chaque cas aux activités de la société. Pour ce faire, une structure de gouvernance d'entreprise solide sera encouragée afin de garantir les principes de professionnalisme et d'intégrité dans la prise de décision et ses actions.

DURABILITÉ DE L'ENTREPRISE ET DE LA SOCIÉTÉ

Intégrer de manière active des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans les processus, les produits et les services de l'entreprise, en tenant compte des impacts qu'elle peut avoir sur la société et, par conséquent, sur la communauté dans laquelle elle mène ses activités. Contribuer ainsi à la durabilité de la propre organisation et au développement des sociétés concernées. Un dialogue est établi avec les interlocuteurs et des engagements sont pris à l'égard de nos parties prenantes.

RESPECT DU PERSONNEL

Encourager à tout moment des relations professionnelles basées sur le respect de la dignité d'autrui, la collaboration, l'équité et la communication en vue d'obtenir un bon environnement professionnel. Mener à bien des actions visant à :

- Encourager la conciliation de la vie personnelle, familiale et professionnelle.

- Promouvoir la sécurité, la santé et l'hygiène au travail, conformément à la législation sur la prévention des risques professionnels et aux meilleures pratiques en la matière.
- Garantir un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement (professionnel, sexuel et/ou agissement sexiste).
- Assurer l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, en éliminant tous les obstacles dans l'entreprise pour favoriser leur insertion.
- Promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, en garantissant l'égalité des chances en matière d'emploi et de développement de carrière.
- Reconnaître la liberté d'association, la liberté syndicale et le droit de négociation collective.
- Respecter les dispositions de la convention collective applicable et le droit du travail aragonais, espagnol et communautaire.
- Promouvoir le développement, la formation et la promotion professionnelle des salariés.
- Lier la rémunération et la promotion des salariés à leur mérite et leurs compétences.

EXCELLENCE DANS LA GESTION ET L'ORIENTATION CLIENT

Miser sur l'excellence dans la gestion et l'amélioration continue pour fournir les meilleurs services à nos clients à partir d'une relation de confiance et de crédibilité. Les actions avec nos clients sont basées sur les principes suivants :

- Offrir aux clients des produits ou des services adaptés à leurs caractéristiques et à leurs besoins.
- Procéder à une commercialisation claire des produits afin que le client comprenne leur contenu, leurs avantages, leurs risques et leurs coûts.
- Rechercher l'excellence des biens et services de l'entreprise qui répondent aux attentes des clients et des consommateurs et visent leur pleine satisfaction.
- Garantir les produits et services de l'entreprise et répondre de manière rapide et efficace aux réclamations des consommateurs et utilisateurs en cherchant à les satisfaire au-delà du simple respect de la réglementation en vigueur.

- Ne pas accorder de privilèges ou d'avantages à certains clients au détriment d'autres clients.

RELATION AVEC LES FOURNISSEURS

Toutes les personnes de l'entreprise et notamment celles qui participent à la sélection, à la décision sur les contrats de fournitures ou de services ou à la négociation de tarifs ou d'autres conditions, devront avoir une relation éthique et responsable avec les fournisseurs, en évitant toute interférence pouvant porter atteinte au principe d'impartialité. En ce sens, il conviendra d'encourager les actions visant à :

- Rechercher et sélectionner uniquement des fournisseurs dont les pratiques commerciales respectent la dignité humaine, ne violent pas la loi et ne sont pas susceptibles de nuire à la réputation de l'entreprise.
- Sélectionner des fournisseurs en fonction de la pertinence de leurs produits ou de leurs services, mais aussi de leur prix, leurs conditions de livraison et leur qualité, ne pas accepter ou offrir de cadeaux ou de commissions, en espèces ou en nature, susceptibles de porter atteinte au principe de libre concurrence dans la production et la distribution de biens et de services.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le respect de l'environnement est encouragé par la mise en œuvre d'actions liées au contrôle et à la consommation responsable des ressources naturelles, à la minimisation de l'impact environnemental ou au développement des technologies propres, entre autres. Les mesures suivantes sont notamment encouragées :

- Les actions visant la prévention et la gestion des thématiques environnementales : lutte contre la pollution de l'air, la pollution de l'eau, la pollution des sols et des eaux souterraines, la pollution sonore, la prévention et la bonne gestion des déchets, etc.

- Les mesures de protection de la biodiversité qui garantissent la qualité de l'environnement en agissant notamment sur l'émission des gaz à effet de serre.

PLAN DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

La direction des ressources humaines présentera le plan de responsabilité sociale des entreprises pour chaque exercice au conseil d'administration de l'entreprise, après validation par l'équipe de direction.

D'autre part, la direction des ressources humaines préparera un rapport à partir des actions menées lors de chaque exercice en ce qui concerne le plan et les différents principes de cette politique, ce dernier devant être présenté aux organes directeurs de l'entreprise lors du premier trimestre de l'exercice suivant. Ce rapport servira de base pour la préparation de la déclaration de performance extra-financière, le cas échéant.

Le Global Reporting Initiative (GRI), y compris le lien avec les objectifs de développement durable (ODD) seront utilisés comme référence dans la préparation de ces documents.



INTÉGRATION DE LA MISSION, DES VALEURS, DE LA RSE, DES POLITIQUES ET DE LA STRATÉGIE

L'intégration de la mission, des valeurs et des principes de responsabilité sociale des entreprises de manière transversale dans la stratégie, la gestion des ressources et les processus d'affaires s'appuie sur la définition des politiques d'entreprise et l'élaboration d'un plan stratégique qui définit par le biais de l'analyse des risques et des opportunités et l'impact sur les parties prenantes les objectifs stratégiques de l'entreprise qui deviendront à leur tour les objectifs des différents départements de l'entreprise. Un tableau de bord est élaboré afin de mesurer le degré de réussite des objectifs au moyen des indicateurs de gestion correspondants dont l'évolution et l'analyse permettront d'effectuer l'analyse de matérialité.

Ce modèle de gestion est résumé dans le tableau suivant.

Politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Mission	Valeurs	Politique RSE	Politiques d'entreprise	Axes et objectifs stratégiques Entreprise	Axes et objectifs stratégiques Dép.	Indicateurs de gestion et amélioration
L'ambition de Comercial Salgar S.L. est une croissance soutenue et durable sur le marché international afin de devenir le leader européen de solutions pour l'aménagement de la salle de bains. Pour ce faire, nous cherchons à offrir à nos clients une satisfaction maximale au moyen d'une proposition de valeur qui est basée sur un produit doté du meilleur rapport qualité/prix et sur un excellent service et qui repose sur des processus d'affaires qui intègrent nos valeurs et nos principes de responsabilité sociale des entreprises de manière transversale.	**Recherche et innovation** au moyen du développement permanent de produits grâce à nos connaissances et à notre recherche des tendances de marché. **Service** fourni à nos clients grâce à la disponibilité de larges gammes de produits et à un processus de distribution très efficace. **Qualité** du service et des produits au moyen d'un processus de conception, fabrication et transport conçu pour répondre aux plus hautes exigences de qualité. **Équipe** professionnelle, souple et impliquée dans la démarche de satisfaction du client, organisée selon des principes d'égalité et de diversité. **Durabilité,** en envisageant et en intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales dans notre stratégie, dans nos processus d'affaires et dans la gestion de nos ressources, selon nos principes de responsabilité sociale des	• Transparence de gestion optimale. • Accent sur la durabilité de l'entreprise et de la société. • Respect du personnel. • Application de principes d'excellence dans la gestion et l'orientation client. • Relation éthique et responsable avec les fournisseurs. • Réduction de l'impact de l'entreprise sur son environnement direct et l'environnement.	• Politique environnementale • Politique de qualité • Politique de prévention des risques professionnels • Politiques d'entreprise de RH • Politique des achats • Politique des ventes • Principes de leadership • Code de conduite • Etc.	Analyse des risques et des opportunités / Plan stratégique / Parties prenantes	Plans d'action par départements	Tableau de bord / Analyse de matérialité

Saragosse, le 31 décembre 2021

Fdo.

Milagros Salinas Villalba

Juan José Cortés Royo

Administrateurs solidaires de COMERCIAL SALGAR S.L.